EFFECTIFS ET DURÉE DU TRAVAIL DES SALARIÉS EN ÉQUIPES SUCCESSIVES EN 1981/1982

par

François DELALANDE*

Le Service des Etudes et de la Statistique a réalisé à deux reprises, fin 1981 et fin 1982, une enquête destinée à mesurer la durée annuelle de travail des salariés, dans les établissements d'au moins 10 salariés de l'industrie et des services. Les premiers résultats (1) ont déjà permis d'analyser les composantes d'une année de travail des salariés. Toutefois, ces enquêtes fournissent également des informations sur les travailleurs occupés en équipes successives à l'exception du personnel de gardiennage et de service de sécurité, tant du point de vue des effectifs concernés que de leur durée annuelle de travail ; ces deux aspects font l'objet de l'analyse suivante.

I - LES EFFECTIFS OCCUPÉS EN ÉQUIPES SUCCESSIVES

La proportion d'ouvriers occupés en équipes successives poursuit une diminution amorcée dès 1977.

Depuis 1957, plusieurs enquêtes ont permis de mesurer la part des ouvriers en équipes, comme l'atteste le tableau n° 1.

TABLEAU N° 1

Évolution du % des ouvriers travaillant en équipes *En %*

Secteurs d'activité / Années	Industrie de transformation n.c. bâtiment	Toutes activités
1957	14,3	10,3
1959	20,1	14,2
1963	25,0	18,7
1970	25,5	16,0
1974	31,3	21,9
1977	29,9	20,4
1981	27,5	18,5
1982	25,6	17,3

(1) Voir les dossiers statistiques du travail et de l'emploi (D.S.T.E.) n° 9, novembre 1984.

* François Delalande fait partie de la Division Emploi et Politiques d'Emploi du Service des Etudes et de la Statistique du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

Cette proportion n'a cessé de croître jusqu'en 1974, puis une diminution s'est amorcée entre 1974 et 1977 et s'est poursuivie depuis lors. Les enquêtes de 1981 et de 1982 permettaient également de mesurer la part des « autres salariés » (non ouvriers) en équipes, comme l'avait permise pour la première fois l'enquête menée en 1977. Le tableau n° 2 résume les données recueillies lors de ces trois enquêtes, pour ces deux catégories de salariés, par secteurs d'activité regroupés :

TABLEAU N° 2

Évolution du pourcentage des ouvriers (O) et des autres salariés (AS) travaillant en équipes, par grands secteurs d'activité

	1977		1981		1982	
	O	AS	O	AS	O	AS
— industries de transformation (n.c. bâtiment)	29,9	5,1	27,5	4,5	25,6	5,0
dont industries transformatrices des métaux	25,4	2,9	26,2	3,3	24,4	3,2
— bâtiment	1,4	0,6	1,0	0,2	0,6	0,2
— total industrie	23,3	4,4	22,3	4,0	20,7	4,4
— transport (n.c. SNCF et RATP	8,7	5,2	6,1	7,1	7,8	8,8
— commerces	5,2	2,2	3,1	1,0	3,3	0,9
— services	7,5	9,4	4,7	3,2	4,4	2,9
TOTAL	20,4	5,6	18,5	3,1	17,3	3,2

Entre 1977 et 1982, la part des ouvriers en équipes a diminué dans tous les secteurs, alors que chez les autres salariés, la situation est plus complexe : forte diminution entre 1977 et 1981, très léger accroissement en 1982 ; par secteurs, en cinq ans, la part des « autres salariés » en équipes s'accroît dans les industries transformatrices des métaux et dans les transports. Le tableau A (voir annexe) fournit ces renseignements selon une nomenclature d'activités plus détaillées

Le travail en équipes est surtout pratiqué par les ouvriers dans un certain nombre d'industries de transformation.

Si plus du quart (25,6 %) des ouvriers des industries de transformation travaillent en équipes successives, ce phénomène est surtout l'apanage d'un nombre limité de secteurs (cf. tableau A en annexe) caractérisés, soit par des équipements importants, soit par une continuité du processus de fabrication : production et première transformation des métaux (66 % des ouvriers), caoutchouc (53,7 %), verre (52,7 %), construction automobile (52,6 %), papier-carton (47,4 %). A l'inverse, les industries qui ne mettent pas en œuvre des installations importantes, et qui ne sont pas soumises à des contraintes technologiques précises, ne pratiquent guère le travail par équipe : habillement (0,5 %), ameublement (2,6 %), etc.

Le travail en équipes des autres salariés semble fortement lié à celui des ouvriers, car leur proportion est supérieure à la moyenne dans les mêmes secteurs d'activités.

La grande majorité des intéressés travaille en deux équipes, mais la part de ceux qui sont en quatre équipes ou davantage tend à augmenter.

Pour appréhender la réalité du travail en équipes, il faut connaître la répartition des salariés concernés selon le nombre des équipes successives qui se relaient dans un atelier ou un service. Dans le travail en deux équipes, il y a le plus souvent alternance le matin et l'après-midi. Un mode de roulement en trois équipes implique généralement la pratique du travail de nuit. Lorsque le roulement s'effectue sur quatre équipes ou davantage, il peut s'agir d'un processus de travail accompli selon un cycle continu ; même si ce n'est pas le cas, c'est-à-dire s'il y a des interruptions hebdomadaires ou périodiques du processus de production comme dans les cas précédents, un tel mode de roulement signifie généralement que les salariés sont périodiquement astreints à des modifications de leur poste de travail, de sorte qu'ils peuvent être amenés à travailler la nuit, le dimanche ou les jours fériés.

Le tableau n° 3 recense l'évolution de la répartition des ouvriers selon le nombre d'équipes depuis 1974 dans les seules industries de transformations.

TABLEAU N° 3

Evolution de la répartition des ouvriers en équipes selon le nombre d'équipes dans les industries de transformation (n.c. bâtiment)

	1974	1977	1981	1982
2 équipes	60,9	64,6	66,9	64,0
3 équipes	27,5	24,0	22,0	22,4
4 équipes)		9,3)	8,7)	9,9
))	11,7	)) 11,4	)) 11,1	)) 13,6
5 et plus)		2,1)	2,4)	3,7)
Total	100	100	100	100

Près des deux tiers des ouvriers en équipes travaillent en deux équipes. Cependant, la part de ceux qui travaillent en quatre équipes ou davantage, après avoir légèrement diminué entre 1974 et 1981, a augmenté en 1982.

Par rapport aux ouvriers, les autres salariés en équipes se trouvent astreints à des modes de roulement sur un plus grand nombre d'équipes.

Les deux tableaux suivants présentent successivement, pour les ouvriers puis pour les autres salariés, la répartition selon le nombre d'équipes, en 1982, par secteurs d'activités regroupés.

TABLEAU N° 4

Répartition des ouvriers en équipes successives, en 1982, selon le nombre d'équipes, par grands secteurs d'activités

	deux équipes	trois équipes	quatre équipes	cinq équipes et +	ensemble	% d'ouvriers en équipes
ind. de transformation (n.c. bâtim.)	63,9	22,4	9,9	3,8	100	25,6
dt ind. transf. métaux	84,6	13,3	1,6	0,5	100	24,5
bâtiment	26,4	35,1	5,9	32,6	100	0,6
total industrie	63,7	22,5	9,9	3,9	100	20,7
transports	41,0	38,5	6,5	14,0	100	7,8
commerce	81,6	13,3	2,0	3,0	100	7,3
services	44,7	43,2	2,7	9,4	100	4,4
TOTAL	63,0	23,2	9,5	4,3	100	17,3

TABLEAU N° 5

Répartition des autres salariés en équipes successives, en 1982, selon le nombre d'équipes, par grands secteurs d'activités

	deux équipes	trois équipes	quatre équipes	cinq équipes et +	ensemble	% d'ouvriers en équipes
ind. de transformation (n.c. bâtim.)	44,2	24,5	23,5	7,8	100	5,0
dt ind. de transf. métaux	75,4	19,9	4,0	0,7	100	3,2
bâtiment	29,7	43,7	7,6	19,0	100	0,2
total industrie	44,1	24,6	23,4	7,9	100	0,2
transports	49,9	12,5	2,8	34,9	100	8,8
commerces	75,3	18,2	2,7	3,8	100	0,3
services	42,5	48,5	5,5	3,5	100	2,9
TOTAL	46,3	29,8	14,3	9,6	100	3,2

63 % des ouvriers en équipes sont en deux équipes, mais seulement 46 % des autres salariés en équipes ; il faut toutefois garder présent à l'esprit que la proportion des autres salariés en équipes, tous modes de roulement confondus, est très faible (3,2 % du total) par rapport à ce qui se passe chez les ouvriers (17,3 %) ; cette dernière indication a été rappelée dans la dernière colonne des tableaux précédents. Aussi bien, en valeur absolue, le nombre total d'ouvriers en quatre équipes ou plus est supérieure au nombre des autres salariés touchés par ce même phénomène.

Le tableau B (voir annexe) présente la répartition des ouvriers par le nombre d'équipes en 1977 et 1982, selon une nomenclature d'activités plus détaillée (un tel tableau n'aurait pas grand sens pour les autres salariés, étant donné leur faible proportion). Dans un nombre limité de branches, les roulements sur au moins quatre équipes sont prépondérants : industrie du verre (65 % des ouvriers en équipes), chimie (53,1 %), pétrole (46,9 %), hygiène (45,7 %).

La proportion de salariés en équipes successives augmente avec la taille de l'établissement.

Tant chez les ouvriers que chez les autres salariés, la part de ceux qui sont occupés en équipes s'accroit avec la taille de l'établissement ; ceci constitue une tendance constante dans le temps et générale selon les secteurs d'activité comme le montrent les tableaux suivants :

TABLEAU N° 6

Proportion d'ouvriers en équipes selon la taille de l'établissement : (ensemble des activités).

	10 à 49 salariés	50 à 199	200 à 499	500 et plus	Ensemble
1974	5,6	12,1	25,1	43,1	21,9
1977	5,2	11,3	21,3	40,5	20,4
1981	3,3	9,9	23,8	43,2	18,5
1982	3,0	9,6	23,0	40,2	17,3

TABLEAU N° 7

Proportion d'autres salariés en équipes selon la taille de l'établissement (ensemble des activités).

	10 à 49 salariés	50 à 199	200 à 499	500 et plus	Ensemble
1977	1,6	3,8	4,4	11,1	5,6
1981	0,8	2,4	4,4	6,7	3,1
1982	0,8	2,3	3,7	7,6	3,2

Ce phénomène est également vrai par secteurs d'activité

TABLEAU N° 8

Proportion d'ouvriers en équipe selon les secteurs d'activité

ouvriers	10 à 49	50 à199	200 à 499	500 et +	Ensemble
- ind. de transformation (n. c. bâtiment) dont :	5,3	14,6	29,2	44,4	25,6
industrie de transf. des métaux	2,8	8,9	21,5	39,4	24,4
- bâtiment	0,4	0,6	1,2	1,1	0,6
- total industrie	3,6	11,3	25,2	42,1	20,7
- transport (n.c. SNCF et RATP)	1,9	5,8	15,8	24,0	7,8
- commerces	1,6	2,8	7,8	20,8	3,3
- services	2,0	4,1	6,9	7,7	4,4
TOTAL	3,0	9,6	23,0	40,1	17,3

TABLEAU N° 9

Proportion d'autres salariés en équipes selon les secteurs d'activité

autres salariés	10 à 49	50 à 199	200 à 499	500 et +	Ensemble
- ind. de transformation (n.c. bâtiment)	1,1	2,3	4,4	8,8	5,0
- . dont : industrie de trans. de métaux	0,3	1,3	2,2	5,1	3,2
- bâtiment	0,1	0,2	0,3	0,1	0,2
- total industrie	0,9	2,0	4,0	8,4	4,4
- transports (n.c. SNCF et RATP)	2,2	4,7	2,4	24,4	8,8
- commerces	0,4	1,1	2,3	1,3	0,9
- services	0,9	3,5	4,3	4,7	2,9
TOTAL	0,8	2,3	3,7	7,6	3,2

Par ailleurs, la taille des établissements n'a pas d'effets très marqués sur le nombre d'équipes successives.

TABLEAU N° 10

Répartition des ouvriers en équipes selon le nombre d'équipes, en fonction de la taille des établissements en 1982 : industrie de transformation (n.c. bâtiment)

	deux équipes	trois équipes	quatre équipes	cinq équipes et +	Ensemble
10 à 49 salariés	60,1	28,2	8,3	2,6	100
50 à 199	64,3	26,8	5,2	3,7	100
200 à 499	65,5	22,7	6,8	4,9	100
500 et +	63,5	20,8	12,3	3,4	100
Ensemble	63,9	22,4	9,9	3,8	100

Certes, la part des ouvriers en trois équipes diminue régulièrement lorsque la taille de l'établissement s'élève. En outre, le pourcentage des ouvriers en quatre équipes et davantage est plus élevé dans les établissements d'au moins 500 salariés (15,7 %) que dans l'ensemble (13,7 %) ; il est néanmoins surprenant de constater que ce pourcentage est encore de 10,9 % dans les établissements de moins de 50 salariés, alors même que les modes de roulement induits par un nombre élevé d'équipes sont relativement complexes.

Les données fournies par les enquêtes de 1981 et 1982 confirment et prolongent la plupart des enseignements fournis par les enquêtes précédemment menées sur ce thème. Le travail en équipes concerne avant tout les ouvriers d'un certain nombre de branches des industries de transformation. Ce mode d'organisation du travail tend à diminuer légèrement. En son sein toutefois, la part des salariés concernés par un nombre d'équipes élevé paraît s'être accrue en 1982.

II — LA DUREE ANNUELLE DE TRAVAIL DES SALARIÉS EN EQUIPES SUCCESSIVES

Les enquêtes de 1981 et 1982 avaient principalement pour objet d'évaluer l'impact des dispositions promulgées en 1982 en matière de durée du travail. Elles ont ainsi permis de mesurer, pour la première fois, la durée offerte aux salariés en équipes successives. Il s'agit de la durée moyenne offerte à un salarié permanent à temps complet présent à son travail toute l'année, sauf pendant les congés, jours fériés et jours de repos accordés systématiquement par l'employeur ; il n'est tenu compte ni de l'absentéisme, ni du chômage partiel éventuellement survenus.

La durée annuelle de travail est plus faible chez les travailleurs en équipes que chez ceux qui sont en horaire normal de jour, et elle a enregistré une diminution légèrement plus importante entre 1981 et 1982.

La durée annuelle de travail est plus faible chez les travailleurs en équipes que chez ceux qui travaillent en horaire normal de jour, tant pour les ouvriers (1 793 h contre 1 826 h en 1982) que pour les autres salariés (1 784 h contre 1 800 h).

Toutefois, comme le montrent les tableaux C et D en annexe (durées par secteurs, ouvriers, autres salariés), la durée des travailleurs en équipes est supérieure à celle des travailleurs en horaire normal de jour dans le bâtiment et, pour les « autres salariés » des commerces et des services.

Dans l'ensemble, la durée annuelle des ouvriers est plus élevée que celle des autres salariés. Cependant, la durée des autres salariés en horaire normal (1 800 h) est supérieure à celle des ouvriers en équipes (1 793 h).

La diminution enregistrée entre 1981 et 1982 a été plus élevée chez les salariés en équipes successives que chez ceux qui sont en horaire normal de jour, ce phénomène étant plus accentué chez les autres sala-

riés (– 3,8 % contre – 3,1 %) que chez les ouvriers (– 3,7 % contre – 3,5 %).

TABLEAU N° 11

Durée annuelle du travail offerte en 1981 et 1982 : salariés en horaire normal de jours et salariés en équipes successives

		en horaire normal	en équipes	ensemble
OUVRIERS	1981	41,9 %	8,8 %	50,7 %
		1893	1862	1888
	1982	1826	1793	1821
diminution		– 3,5 %	– 3,7 %	– 3,5 %
AUTRES SALARIES	1981	47,7 %	1,6 %	49,3 %
		1858	1855	1858
	1982	1800	1784	1799
diminution		– 3,1 %	– 3,8 %	– 3,2 %
ENSEMBLE DES SALARIES	1981	89,6 %	10,4 %	100 %
		1874	1861	1873
	1982	1812	1791	1810
diminution		– 3,3 %	– 3,8 %	– 3,4 %

La durée annuelle des travailleurs en équipes est d'autant plus basse que le nombre d'équipes est élevé.

Chez les ouvriers comme chez les autres salariés, la durée annuelle moyenne diminue quand le nombre d'équipes successives s'accroît, comme le montrent les chiffres suivants pour 1982 (extraits des tableaux C et D en annexe) :

	ouvriers	autres salariés
- 2 équipes	1 800,1 h	1 795,7 h
- 3 équipes	1 798,2	1 786,1
- 4 équipes	1 758,2	1 773,1
- 5 et +	1 729,8	1 736,2
ensemble en équipe	1 792,5	1 783,7

Cette tendance correspond logiquement aux sujétions plus grandes entraînées par un mode de roulement sur un plus grand nombre d'équipes. Elle tolère cependant un certain nombre d'exceptions. Dans le bâtiment, les commerces et les services, on observe, pour les ouvriers comme pour les autres salariés, des durées plus élevées que la moyenne dans certains systèmes de plus de deux équipes. Le même phénomène affecte certains systèmes d'équipes de diverses branches industrielles pour les ouvriers (chimie, trois équipes ; pétrole, textile et caoutchouc, quatre équipes).

D'une manière générale, la réduction de la durée annuelle de travail a été d'autant plus forte que le nombre d'équipes était élevé (sauf pour les autres salariés en trois équipes). Ce fait peut surprendre dans la mesure où, en ce qui concerne les travailleurs postés en continu (qui sont inclus dans ceux qui sont en quatre équipes, ou davantage), l'ordonnance de 1982 prévoyait une réduction de leur durée hebdomadaire moyenne de travail à 35 heures au 31 décembre 1983 seulement.

La durée des travailleurs en équipe a diminué légèrement plus vite que celles des travailleurs en horaire normal de jour dans la plupart des secteurs d'activité.

La différence entre le taux de diminution des travailleurs postés, et des travailleurs en horaire normal, est relativement faible : – 3,5 % et – 3,7 % chez les ouvriers, – 3,8 % et – 3,1 % chez les autres salariés. Cette différence à l'avantage des salariés en équipes se retrouve dans la pluspart des branches, à quelques exceptions près (commerces pour ouvriers et autres salariés, bâtiment et services pour les autres salariés.)

La taille des établissements semble avoir eu une incidence dans le cas des ouvriers, puisque, comme le montre le tableau n° 12 suivant, la diminution est moins forte quand la taille augmente, sauf dans les grands établissemnents. Pour les autres salariés, on ne dénote pas d'incidence particulière.

TABLEAU N° 12

Durée annuelle des ouvriers en équipes en 1981 et 1982 par taille d'établissement.

	1981	1982	variation en %
de 10 à 49 salariés	1 892,9	1 820,8	– 3,8
de 50 à 199 salariés	1 874,3	1 810,2	– 3,4
de 200 à 499 salariés	1 848,1	1 796,4	– 2,8
500 et +	1 861,0	1 783,5	– 4,2
TOTAL	1 861,9	1 792,5	– 3,7

TABLEAU N° 13

Durée annuelle des autres salariés en équipes en 1981 et 1982 par taille d'établissement.

	1981	1982	variation en %
de 10 à 49 salariés	1 898,1	1 824,8	– 3,9
de 50 à 199 salariés	1 870,1	1 801,6	– 3,7
de 200 à 499 salariés	1 848,5	1 780,7	– 3,7
500 et +	1 844,2	1 772,2	– 3,9
TOTAL	1 855,3	1 783,7	– 3,9

Pour les ouvriers comme pour les autres salariés, en horaire normal de jour ou en équipes, les durées restent particulièrement longues dans le bâtiment et dans le secteur tertiaire.

En 1982, le bâtiment, les commerces, les transports et les services se caractérisent par des durées plus élevées que la moyenne chez les ouvriers comme chez les

autres salariés, qu'ils soient occupés en équipes successives ou en horaires normal de jour. Néanmoins, quelques nuances apparaissent parfois chez les ouvriers en équipes, l'industrie textile se signale par une durée plus longue (1 814,7 h) que commerces et transports (respectivement 1 807 et 1 801 h), alors même que les autres industries de transformation connaissent des durées moyennes inférieures à 1 800 h. Chez les autres salariés, le bâtiment et les commerces pratiquent les durées moyennes les plus élevées ; en revanche, les services et, pour ceux qui sont en équipes, les transports connaissent des durées moindres.

Les réductions d'horaires intervenues en 1982 ont massivement concentré les travailleurs en équipes dans des tranches de durée plus faibles qu'auparavant, mais une proportion non négligeable d'entre eux reste soumise à des horaires relativement élevés.

En 1982 (voir tableau E en annexe), 81,4 % des ouvriers en équipes étaient occupés dans des établissements où la durée annuelle affichée pour cette catégorie se trouvait inférieure à 1 840 heures ; en 1981, ils n'étaient que 32 % dans cette tranche. De même, il y avait, en 1982, 81,6 % des autres salariés dans cette même tranche inférieure à 1 840 heures contre 39,7 % un an plus tôt. Les mesures prises en 1982 ont donc eu des effets rapides et importants. Le même phénomène s'observe toutefois pour les salariés en horaires normaux : la proportion des ouvriers accomplissant moins de 1 840 h en horaire normal de jour est ainsi passée de 25,1 % à 71,8 % entre 1981 et 1982 ; en ce qui concerne les autres salariés, cette proportion est passée de 45,0 % à 82,7 %.

Néanmoins, la proportion de travailleurs en équipes occupés dans des établissements caractérisés par des durées moyennes élevées reste non négligeable : en 1982, 16,4 % des ouvriers et 13,7 % des autres salariés se trouvent encore situés dans des tranches supérieures ou égales à 1 840 h. Ce phénomène affecte, dans le bâtiment, 55,6 % des ouvriers et 57,2 % des autres salariés et, dans les commerces, 22,4 % des ouvriers et 20,8 % des autres salariés. En ce qui concerne les travailleurs occupés en horaires normaux à la journée, toujours en 1982, la proportion de ceux qui accomplissent un horaire annuel d'au moins 1 840 heures atteint 23,2 % chez les ouvriers et 13,2 % chez les autres salariés.

*
* *

Les mesures prises en 1982 en matière de durée de travail se sont donc traduites, pour les salariés occupés en équipes successives comme pour les autres par des conséquences massives et immédiates. Ces effets n'ont cependant pas entraîné une résorption intégrale des disparités existantes. D'une manière générale, il y a lieu d'établir une distinction entre les industries de transformation d'une part, le bâtiment et plusieurs branches du tertiaire d'autre part. Dans les industries, les durées annuelles sont inférieures ou égales à la moyenne observée pour l'ensemble des salariés et elles évoluent de manière comparable. Dans le bâtiment et dans différents secteurs relevant du tertiaire, les durées moyennes restent élevées, et la résorption de certaines disparités laisse néanmoins subsister parfois des situations désavantageuses. L'attention portée à cet état de chose ne doit cependant pas occulter le fait que, dans le bâtiment et le tertiaire, le travail en équipes ne concerne qu'une très faible fraction de salariés, vraisemblablement concentrée dans un nombre réduit de secteurs et d'établissements.

ANNEXES

TABLEAU A

Evolution du pourcentage des ouvriers et des autres salariés travaillant en équipes de 1977 à 1982

			1977		1981		1982	
			O.	A.S.	O.	A.S.	O.	A.S.
1	12	Pétrole	52,0	10,4	37,0	7,0	44,2	7,7
2	21 + 23	Extraction de minéraux divers	24,3	4,7	19,3	7,5	20,5	9,5
3	22	Production et première transformation des métaux	70,1	25,6	69,3	18,3	66,1	25,8
4	24	Industrie des produits minéraux non métalliques	39,1	7,8	35,7	7,1	33,3	7,0
5	242	*dont : industrie du verre*	53,8	10,2	55,9	10,3	52,7	10,3
6	25	Industrie chimique	32,8	4,5	34,2	5,1	32,4	5,2
7	253	*dont : Fabrication de produits pharmaceutiques*	2,8	0,6	6,1	0,3	6,6	0,5
8	31	Fabrication d'ouvrages en métaux	17,1	2,5	17,4	3,4	16,5	3,1
9	32	Construction de machines et de matériel mécanique	15,4	1,5	16,0	1,3	14,6	1,3
10	33 + 34	Construction électrique et électronique	20,8	1,9	19,2	2,1	18,0	1,9
11	35	Construction d'automobiles et de pièces détachées	57,9	8,6	57,1	10,9	52,6	10,4
12	36	Construction d'autre matériel de transport	13,4	1,6	15,1	1,5	16,0	2,3
13	37	Fabrication d'instruments de précision, d'optique et similaires	8,5	1,0	6,0	0,5	5,7	0,5
14	41 et 42	Industrie des produits alimentaires, des boissons et du tabac	24,1	2,8	23,2	3,3	21,7	3,3
15	43 + 26	Industrie textile	49,1	11,6	40,3	10,1	38,4	9,7
16	44	Industrie du cuir	8,6	1,4	4,2	0,8	5,2	0,8
17	45	Industrie des chaussures et de l'habillement	2,0	0,6	0,9	0,2	1,0	0,4
18	451	*dont : Industrie des chaussures*	3,0	0,7	2,8	0,7	2,6	1,0
19	452	*Industrie de l'habillement (sauf fourrure et peaux)*	1,2	0,5	0,3	0,1	0,5	0,2
20	46	Industrie du bois et du meuble en bois	8,0	0,8	5,2	1,0	3,3	2,1
21	461	*dont : Industrie du bois*	12,6	1,5	6,4	1,3	3,7	2,3
22	463	*Industrie du meuble en bois*	3,0	0,2	2,8	0,3	2,6	1,8
23	471	Industrie du papier et fabrication d'articles en papier	53,1	7,9	49,0	7,4	47,4	7,8
24	472	Imprimerie et édition	29,3	2,1	27,3	2,3	27,6	3,1
25	481	Industrie du caoutchouc	65,1	12,4	63,5	10,7	53,7	8,9
26	483	Transformation des matières plastiques	47,4	7,4	42,5	7,1	39,5	7,6
27	49	Autres industries manufacturières	8,9	1,3	7,0	1,0	5,6	1,2
28	50	Bâtiment et génie civil	1,4	0,6	1,0	0,2	0,6	0,2
29	501	*dont : Bâtiment*						
30	502	*Génie civil*						
31	503	*Installation*						
32	504	*Aménagement et parachèvement*						
33	611	Commerce de gros alimentaire			5,7	0,6	4,5	0,5
34	612	Commerce de gros non alimentaire		0,7	4,3	1,0	5,3	1,2
35	613	Commerce de gros inter-industriel			4,8	0,5	4,1	0,2
36	62 + 63	Récupération et intermédiaire du commerce		1,2	3,4	0,1	4,7	0,2
37	641	Commerce de détail alimentaire		2,1	0,3	1,3	0,5	0,7
38	642	Commerce de détail non alimentaire			0,5	0,7	0,6	0,6
39	643	Réparation et commerce de l'automobile			1,7	0,6	2,3	0,4
40	66	Restauration et hébergement		6,9	3,2	2,9	5,4	3,2
41	72 à 74	Transports terrestres et auxiliaires	5,4	1,1	4,0	5,0	3,6	3,8
42	75 + 76	Autres transports et activités connexes	23,6	8,4	10,8	8,0	16,7	11,0
43	81 + 82	Institutions de crédit et assurances		0,9		0,4	9,4	0,4
44	83 + 84	Services fournis aux entreprises		3,1		1,0	8,1	1,0
45	92	Hygiène	2,3	0,6	2,6	0,3	1,8	0,4
46	93 à 95	Enseignement privé, recherche, spectacle, santé		18,2				
47		INDUSTRIES DE TRANSFORMATION (n. c. le bâtiment)	29,9	5,1	27,5	4,5	25,6	5,0
48		*dont : INDUSTRIES TRANSFORMATION DES MÉTAUX*	25,4	2,9	26,2	3,3	24,5	3,2
49		INDUSTRIE DE TRANSFORMATION (y compris le bâtiment)	23,3	4,4	22,3	4,0	20,7	4,4
50		TRANSPORTS (non compris S.N.C.F. et R.A.T.P.)	8,7	5,2	6,1	7,1	7,8	8,8
51		COMMERCES		2,2	3,1	1,0	3,3	0,9
52		SERVICES		9,4	4,7	3,2	4,4	2,9
53		TOTAL (non compris combustibles minéraux solides, gaz et électricité, S.N.C.F. et R.A.T.P.)	20,4	5,6	18,5	3,1	17,3	3,2

TABLEAU B

Répartition des ouvriers travaillant en équipes successives, selon le nombre d'équipes

			1977					1982					% d'ouvriers en équipes en 1982
			deux équipes	trois équipes	quatre équipes	cinq équipes et +	ensemble	deux équipes	trois équipes	quatre équipes	cinq équipes et +	ensemble	
1	12	Pétrole	24,4	42,1	21,2	12,3	100	17,4	35,7	7,0	39,9	100	44,2
2	21 + 23	Extraction de minéraux divers	56,8	41,1	2,1	–	100	53,5	41,4	5,1	–	100	20,5
3	22	Production et première transformation des métaux	40,0	29,1	29,3	1,6	100	32,7	28,7	35,2	3,4	100	66,1
4	24	Industrie des produits minéraux non métalliques	46,1	22,5	26,5	6,0	100	41,7	13,2	35,4	9,7	100	33,3
5	242	*dont : industrie du verre*	32,0	10,7	53,3	4,0	100	29,7	5,2	56,0	9,0	100	52,7
6	25	Industrie chimique	26,8	31,4	28,5	13,3	100	27,3	19,6	28,3	24,8	100	32,3
7	253	*dont : Fabrication de produits pharmaceutiques*	27,4	34,3	35,2	3,1	100	82,1	11,7	3,6	2,5	100	6,6
8	31	Fabrication d'ouvrages en métaux	78,7	19,1	1,9	0,3	100	76,5	19,7	3,0	0,8	100	16,5
9	32	Construction de machines et de matériel mécanique	85,9	10,6	2,4	1,1	100	89,7	9,1	0,6	0,6	100	14,6
10	33 + 34	Construction électrique et électronique	82,8	15,9	0,8	0,5	100	77,7	17,8	3,9	0,6	100	18,0
11	35	Construction d'automobiles et de pièces détachées	93,0	6,5	0,3	0,2	100	88,9	10,2	0,7	0,2	100	52,6
12	36	Construction d'autre matériel de transport	90,6	8,8	0,4	0,3	100	83,7	13,7	0,5	2,1	100	16,0
13	37	Fabrication d'instruments de précision, d'optique et similaires	86,4	13,6	–	–	100	80,9	19,2	–	–	100	5,7
14	41 et 42	Industrie des produits alimentaires, des boissons et du tabac	61,4	32,7	4,1	1,8	100	67,4	24,9	4,4	3,3	100	21,7
15	43 + 26	Industrie textile	62,3	31,0	5,9	0,8	100	56,0	37,3	5,0	1,7	100	38,4
16	44	Industrie du cuir	83,6	16,4	–	–	100	90,1	9,0	0,9	–	100	5,2
17	45	Industrie des chaussures et de l'habillement	75,6	24,1	0,3	–	100	56,4	35,6	–	8,0	100	1,0
18	451	*dont : Industrie des chaussures*	77,2	22,8	–	–	100	60,3	27,3	–	12,4	100	2,6
19	452	*Industrie de l'habillement (sauf fourrure et peaux)*	80,5	18,4	1,1	–	100	49,2	50,7	–	–	100	0,5
20	46	Industrie du bois et du meuble en bois	69,8	21,4	7,7	1,1	100	65,8	26,1	5,6	2,5	100	3,3
21	461	*dont : Industrie du bois*	64,9	24,2	9,5	1,4	100	56,4	32,7	7,4	3,5	100	3,7
22	463	*Industrie du meuble en bois*	90,0	10,0	–	–	100	92,8	6,8	0,4	–	100	2,6
23	471	Industrie du papier et fabrication d'articles en papier	51,7	25,2	17,7	7,4	100	51,5	21,1	15,6	11,5	100	47,4
24	472	Imprimerie et édition	67,8	27,9	4,0	0,3	100	69,7	26,6	3,1	0,6	100	27,6
25	481	Industrie du caoutchouc	43,7	55,9	0,3	0,1	100	53,7	46,1	0,2	–	100	53,7
26	483	Transformation des matières plastiques	53,7	39,6	6,1	0,6	100	46,7	44,3	3,5	5,5	100	39,5
27	49	Autres industries manufacturières	89,2	10,7	0,1	–	100	89,7	10,1	0,1	–	100	5,6

			1977					1982					% d'ouvriers en équipes en 1982
			deux équipes	trois équipes	quatre équipes	cinq équipes et +	ensemble	deux équipes	trois équipes	quatre équipes	cinq équipes et +	ensemble	
28	50	Bâtiment et génie civil	23,4	27,8	9,9	38,9	100	26,4	35,1	5,9	32,6	100	0,6
29	501	*dont : Bâtiment*											
30	502	*Génie civil*											
31	503	*Installation*											
32	504	*Aménagement et parachèvement*											
33	611	Commerce de gros alimentaire											
34	612	Commerce de gros non alimentaire											
35	613	Commerce de gros inter-industriel											
36	62 + 63	Récupération et intermédiaires du commerce											
37	641	Commerce de détail alimentaire											
38	642	Commerce de détail non alimentaire											
39	643	Réparation et commerce de l'automobile						83,5	10,3	1,8	4,4	100	2,8
40	66	Restauration et hébergement						90,9	8,7	0,4	–	100	5,4
41	72 à 74	Transports terrestres et auxiliaires											
42	75 + 76	Autres transports et activités connexes											
43	81 + 82	Institutions de crédit et assurances						87,4	12,6	–	–	100	9,4
44	83 + 84	Services fournis aux entreprises						40,9	58,0	1,1	–	100	8,1
45	92	Hygiène	34,2	23,4	0,7	41,7	100	28,3	25,9	5,9	39,8	100	1,8
46	93 à 95	Enseignement privé, recherche, spectacle, santé											
47		INDUSTRIES DE TRANSFORMATION (in. c. le bâtiment)	64,6	24,0	9,3	2,1	100	63,9	22,4	9,9	3,8	100	25,6
48		*dont : INDUSTRIES TRANSFORMATRICES DES MÉTAUX*	87,9	10,9	0,9	0,3	100	84,6	13,3	1,6	0,5	100	24,5
49		INDUSTRIES DE TRANSFORMATION (y compris le bâtiment)	64,0	24,0	9,3	2,7	100	63,7	22,5	9,9	3,9	100	20,7
50		TRANSPORTS (non compris S.N.C.F. et R.A.T.P.)	50,1	28,3	7,6	14,0	100	41,0	38,5	6,5	14,0	100	7,8
51		COMMERCES	70,4	26,9	0,9	1,8	100	81,6	13,3	2,0	3,0	100	7,3
52		SERVICES	37,1	39,8	6,7	16,4	100	44,7	43,2	2,7	9,4	100	4,4
53		TOTAL (non compris combustibles minéraux solides,gaz et électricité, S.N.C.F. et R.A.T.P.)	63,1	24,7	9,1	3,1	100	63,0	23,2	9,5	4,3	100	17,3

TABLEAU C

Durée annuelle des ouvriers en 1982 selon le nombre d'équipes, par secteur d'activité, et évolution par rapport à 1981

	1982						1981			
	Ouvriers non en équipes	ouvriers en équipes					ouvriers non en équipes	évolution 82/81	ouvriers en équipes	évolution 82/81
		deux équipes	trois équipes	quatre équipes	cinq équipes et +	total en équipes				
Industries de transformation (n.c. bâtiment)	1 812,0	1 798,8	1 798,9	1 756,6	1 716,6	1 791,4	1 871,1	– 3,2	1 860,2	– 3,7
dont : - ind. de transf. des métaux	1 809,0	1 794,3	1 795,0	1 734,5	1 747,0	1 793,1	1 874,8	– 3,5	1 865,2	– 3,9
- pétrole	1 776,5	1 715,3	1 676,3	1 740,2	1 631,9	1 669,5	1 809,2	– 1,8	1 761,5	– 5,2
- chimie	1 779,6	1 761,9	1 744,6	1 713,9	1 720,5	1 734,2	1 837,0	– 3,1	1 834,6	– 5,5
- verre	1 814,3	1 803,5	1 777,5	1 717,5	1 615,9	1 736,5	1 850,6	– 2,0	1 780,2	– 2,5
- textile	1 810,0	1 816,1	1 812,9	1 843,8	1 723,9	1 814,7	1 862,0	– 2,8	1 870,2	– 3,0
- papier	1 810,8	1 809,9	1 795,8	1 781,2	1 713,8	1 791,1	1 861,6	– 2,7	1 842,9	– 2,8
- caoutchouc	1 809,7	1 789,5	1 789,0	1 855,4	–	1 789,3	1 869,0	– 3,2	1 838,1	– 2,7
- mat. plastiques	1 807,0	1 814,6	1 790,5	1 774,2	1 632,7	1 792,5	1 866,1	– 3,2	1 857,2	– 3,5
Bâtiment	1 836,2	1 880,4	1 830,3	1 934,1	1 867,2	1 861,3	1 910,9	– 3,9	1 942,5	– 4,2
total industrie	1 817,8	1 799,0	1 799,2	1 757,3	1 723,8	1 791,8	1 883,3	– 3,5	1 860,9	– 3,7
Transports	1 895,4	1 831,7	1 792,3	1 762,7	1 753,3	1 801,1	1 980,1	– 4,3	1 898,0	– 5,1
Commerces	1 846,9	1 813,9	1 760,1	1 802,7	1 819,4	1 807,0	1 920,9	– 3,9	1 871,6	– 3,5
Services	1 831,5	1 829,1	1 871,4	1 784,5	1 936,0	1 856,3	1 891,9	– 3,2	1 900,3	– 2,3
ENSEMBLE	1 826,4	1 800,1	1 798,2	1 758,2	1 729,8	1 792,5	1 893,4	– 3,5	1 861,9	– 3,7
Ensemble en 1981		1 865,8	1 864,1	1 839,4	1 830,5	1 861,9				
Evolution 1982/1981		– 3,5	– 3,5	– 4,4	– 5,5	– 3,7				

TABLEAU D

Durée annuelle des autres salariés en 1982 selon le nombre d'équipes, par secteurs d'activité, et évolution par rapport à 1981

	1982						1981			
	Salariés non en équipes	autres salariés en équipes					Salariés non en équipes	évolution 82/81	Salariés en équipes	évolution 82/81
		deux équipes	trois équipes	quatre équipes	cinq équipes et +	total en équipes				
Industrie de transformation (n.c. bâtiment)	1 799,4	1 801,8	1 787,4	1 771,7	1 706,2	1 783,6	1 858,8	– 3,2	1 864,0	– 4,3
Bâtiment	1 827,8	1 800,5	1 864,7	1 947,0	1 873,3	1 853,5	1 896,4	– 3,6	1 911,4	– 3,0
Total industrie	1 803,0	1 801,7	1 788,1	1 771,9	1 708,1	1 783,9	1 863,4	– 3,2	1 864,4	– 4,3
Transports	1 812,0	1 778,5	1 780,7	1 850,1	1 735,9	1 765,8	1 867,6	– 3,0	1 846,4	– 4,4
Commerces	1 825,6	1 821,6	1 836,5	1 946,9	1 884,7	1 829,9	1 889,1	– 3,4	1 879,2	– 2,6
Services	1 770,4	1 778,6	1 786,6	1 747,9	1 865,0	1 783,5	1 820,9	– 2,8	1 839,2	– 3,0
ENSEMBLE	1 799,5	1 795,7	1 786,1	1 773,1	1 736,2	1 783,7	1 857,8	– 3,1	1 855,3	– 3,9
Ensemble en 1981		1 866,1	1 846,1	1 847,1	1 841,2	1 855,3				
Evolution 1982/1981		– 3,8	– 3,3	– 4,0	– 5,7	– 3,9				

TABLEAU E

Répartition des ouvriers en équipes selon leur durée annuelle de travail

	1 749 h	de 1 750 à 1 799 h	de 1 800 à 1 839 h	de 1 840 à 1 879 h	de 1 880 à 1 919 h	de 1 920 h et +	non déterminée	total
1981								
Industries de transformation (n.c. bâtiment)	7,2	5,4	19,1	35,9	10,4	18,4	3,6	100,0
dont : ind. transform. métaux	4,6	3,2	16,6	41,0	10,8	22,1	1,7	100,0
pétrole	50,7	41,7	16,6	–	–	–	1,0	100,0
chimie	8,6	18,3	35,2	17,2	6,3	10,0	4,4	100,0
verre	33,8	31,0	13,3	14,2	1,7	4,6	1,4	100,0
textile	0,8	1,0	14,2	63,7	6,0	9,8	4,5	100,0
papier	11,3	7,2	19,2	42,6	9,0	8,1	2,6	100,0
caoutchouc	12,5	15,0	15,6	30,2	6,5	17,4	2,8	,0
mat. plastiques	7,2	0,8	25,5	44,8	9,0	6,3	6,4	100,0
Bâtiment	3,8	0,9	6,5	10,4	13,5	46,0	18,9	100,0
Total industries	7,2	5,4	19,0	35,6	10,4	18,7	3,7	100,0
Transports	6,3	9,3	26,0	5,4	21,8	13,7	17,5	100,0
Commerces	6,3	3,8	21,6	35,9	7,8	16,4	8,2	100,0
Services	10,8	21,2	9,5	10,5	11,7	14,1	22,2	100,0
ENSEMBLE des postes	7,3	5,8	18,9	34,9	10,4	18,4	4,3	100,0
ENSEMBLE des ouvriers non en équipes	1,8	3,6	19,7	37,4	9,3	16,5	11,7	100,0
1982								
Industries de transformation (n.c. bâtiment)	20,2	42,8	19,0	7,9	5,5	2,8	1,8	100,0
dont : ind. transform. métaux	15,4	50,8	14,2	8,5	8,7	1,0	1,4	100,0
pétrole	67,7	26,1	6,1	–	–	–	0,1	100,0
chimie	57,0	27,7	9,9	1,4	1,9	1,5	0,6	100,0
verre	57,8	29,8	4,3	2,1	1,2	4,8	–	100,0
textile	6,0	44,0	30,5	9,2	4,5	1,0	4,8	100,0
papier	25,9	39,4	20,7	4,1	2,3	5,0	2,6	100,0
caoutchouc	19,1	38,0	27,2	10,5	0,5	4,6	0,1	100,0
mat. plastiques	14,2	41,7	27,8	8,2	2,8	3,1	2,2	100,0
Bâtiment	6,7	6,9	27,1	26,7	8,4	20,5	3,7	100,0
Total industries	20,1	42,6	19,1	8,0	5,5	2,9	1,8	100,0
Transports	26,8	40,0	8,8	5,2	4,0	9,6	5,6	100,0
Commerces	16,5	37,6	19,9	14,8	4,2	3,4	3,6	100,0
Services	10,5	41,2	15,2	4,9	1,1	8,4	18,7	100,0
ENSEMBLE des postés	20,5	42,1	18,8	8,0	5,3	3,1	2,2	100,0
ENSEMBLE des salariés non en équipes	8,4	38,1	25,3	10,6	5,8	6,8	5,0	100,0